

DISCOURS DE LA MAIRESSE 2016

1. INTRODUCTION

Chers Coteaulois, Coteauloises,

Il me fait plaisir de vous présenter la situation financière de la Municipalité des Coteaux pour l'exercice 2016.

La Municipalité se développe en plaçant les citoyens, citoyennes ainsi que les familles au centre de ses préoccupations.

Le conseil municipal travaillera afin de continuer à améliorer la qualité de vie de tous, tout en conservant une saine gestion.

Je vais maintenant vous présenter les réalisations 2016 et les orientations pour l'année 2017. La loi précise que le discours de la mairesse doit inclure les sujets suivants :

- Les derniers états financiers (2015);
- Le dernier rapport de l'auditeur indépendant (2015);
- Les indicateurs de gestion 2015;
- Triennal 2016-2018;
- Les indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours (2016);
- Une rétrospective des réalisations de l'année en cours (2015-2016);
- La liste des contrats comportant une dépense supérieure à 25 000 \$ (nov. 2015 à nov. 2016);
- Les orientations générales du budget à venir et un aperçu de quelques projets pour l'année 2017;
- La rémunération du conseil.

2. DISCOURS DE LA MAIRESSE

A) LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS :

La firme Poirier & Associés inc. avait été engagée pour l'audit obligatoire des comptes de la municipalité, tenus par le secrétaire-trésorier et directeur général, en vertu du Code municipal de la province de Québec.

Les derniers états financiers complétés se rapportent à l'année financière se terminant le 31 décembre 2015. Les données consolidées incluent les informations financières de deux régies intermunicipales regroupées avec les informations financières de la municipalité :

- Régie d'assainissement des Coteaux (eau potable et eaux usées)
- Régie intermunicipale d'incendie du Lac Saint-François (incendies et sécurité publique)

a) **Les résultats 2015 :**

	DONNÉES	DONNÉES
	MUNICIPALES	CONSOLIDÉES
Revenus totaux	4 834 844 \$	4 852 073 \$
Dépenses de fonctionnement	(4 537 229) \$	(5 531 810) \$
Remboursement de la dette	(380 509) \$	(387 078) \$
Affectations :		
Activités d'investissement	(363 750) \$	(315 258) \$
Surplus accumulé non affecté	0 \$	0 \$
Surplus accumulé affecté	457 948 \$	528 590 \$
Réserves financières et fonds réservés	(10 978) \$	(16 633) \$
Montant à pourvoir dans le futur	0 \$	0 \$
Surplus après affectations	144 167 \$	252 597 \$

b) **Le surplus accumulé :**

	DONNÉES MUNICIPALES	DONNÉES CONSOLIDÉES
NON AFFECTÉ		
Solde au 31 décembre 2014	716 619 \$	754 780 \$
Redressement des exercices antérieurs	(3) \$	(3) \$
Réserve pour budget 2016	(390 275) \$	(390 275) \$
Surplus de l'exercice	144 167 \$	252 597 \$
Organismes contrôlés	0 \$	(85 945) \$
Solde au 31 décembre 2015	470 511 \$	531 157 \$

	DONNÉES MUNICIPALES	DONNÉES CONSOLIDÉES
AFFECTÉ		
Solde au 31 décembre 2014	752 341 \$	848 000 \$
Redressement des exercices antérieurs	(1) \$	(1) \$
Réserve pour budget 2016	390 275 \$	390 275 \$
Virement aux activités d'investissement	(22 325) \$	(22 325) \$
Appropriation de surplus	(457 948) \$	(457 948) \$
Organismes contrôlés	0 \$	13 795 \$
Solde au 31 décembre 2015	662 343 \$	771 797 \$

CONSTITUÉ DE :

	DONNÉES MUNICIPALES	DONNÉES CONSOLIDÉES
Conduite d'égout sanitaire	28 593 \$	28 593 \$
Réserve pour budget 2016	390 275 \$	390 275 \$
Usine de filtration	243 475 \$	243 475 \$
Régie d'assainissement des Coteaux	0 \$	39 289 \$
Régie intermunicipale d'incendie	0 \$	70 129 \$
Solde disponible règlement d'emprunt		36 \$
Solde au 31 décembre 2015	662 343 \$	771 797 \$

c) **La dette :**

	DONNÉES MUNICIPALES	DONNÉES CONSOLIDÉES
Solde au 31 décembre 2014	5 626 635 \$	5 736 706 \$
Emprunts de l'exercice	406 600 \$	480 077 \$
Remboursements de l'exercice	(506 686) \$	(513 256) \$
Solde au 31 décembre 2015	5 526 549 \$	5 703 527 \$

Le solde de l'emprunt afférent à la bibliothèque municipale est de 204 600 \$ au 31 décembre 2015. De ce montant de 204 600 \$ inclus au tableau, seulement 118 000 \$ sont à la charge de l'ensemble des contribuables de la municipalité. Le solde restant de 86 600 \$ est assumé par une subvention provenant du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Le solde des trois emprunts afférents à l'usine de filtration d'eau potable est de 2 228 300 \$ au 31 décembre 2015. De ce montant de 2 228 300 \$ inclus au tableau, seulement 1 817 542 \$ sont à la charge des contribuables d'un secteur qui couvre environ 95 % de la municipalité. Le solde restant de 410 758 \$ est assumé par une subvention provenant du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Le solde de l'emprunt afférent à la conduite d'eau principale est de 1 211 600 \$ au 31 décembre 2015. De ce montant inclus au tableau, seulement 929 854 \$ sont à la charge des contribuables. Le solde restant de 281 746 \$ est assumé par une subvention provenant du Ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire (MAMOT).

B) LE DERNIER RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT :

Le rapport de l'auditeur indépendant fut émis sans réserve. Voici l'extrait du rapport de l'auditeur indépendant au 31 décembre 2015 de la firme Poirier & Associés Inc., comptables agréés, de Vaudreuil-Dorion.

« À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité des Coteaux et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2015 ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette), de leurs flux de trésorerie et de leurs gains et pertes de réévaluation pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

C) TRIENNAL 2016-2018– IMMOBILISATIONS :

Au mois de décembre 2015, la Municipalité avait adopté un plan triennal de dépenses en immobilisations (2016-2018). Pour l'année 2016, les investissements projetés et/ou réalisés en date du 31 octobre 2016 sont les suivants :

OBJET	MONTANTS INVESTIS À DATE	MONTANTS PRÉVUS	FINANCEMENT
Bâtiment 199 Principale – toiture	91 779 \$	150 000 \$	Budget d'opération
Photocopieur couleur Xerox	6 254 \$	8 450 \$	Budget d'opération
Usine de filtration	3 506 \$	15 000 \$	Budget d'opération
Panneau indicateur de vitesse route 338	6 179 \$	5 000 \$	Budget d'opération
Pavage rues des Érables, des Ormes et des Bois-Francis	97 933 \$	50 000 \$	Budget d'opération et subvention
Aménagements rue Rémillard	0 \$	50 000 \$	Budget d'opération
Aménagement parc de la Gazonnière	0 \$	33 000 \$	Budget d'opération
Aménagement parc de la rue Bissonnette	22 100 \$	5 000 \$	Budget d'opération
Aménagement parc Audrey	0 \$	5 000 \$	Budget d'opération
Point d'eau – schéma de couverture de risques	0 \$	60 000 \$	Budget d'opération
Jeux d'eau – Phase 1	173 573 \$	150 000 \$	Emprunt
Véhicules et équipements de voirie	19 943 \$	100 000 \$	Fonds de roulement
Canalisation fossé parc de la Gazonnière	92 899 \$	245 000 \$	Emprunt
Remplacement de l'aqueduc rue Principale phase 2 et autres tronçons	0 \$	500 000 \$	Subvention et emprunt
Achat terrain lien Piste cyclable	46 665 \$	0 \$	Budget d'opération
Pavage rue Marcel-Dostie	82 713 \$	0 \$	Taxe secteur
TOTAL	643 544 \$	1 376 450 \$	

D) LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE EN COURS :

La Municipalité des Coteaux devrait terminer l'exercice 2016 avec un surplus des revenus sur les dépenses.

E) RÉTROSPECTIVE DES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE EN COURS :**Construction et permis**

En date du 9 novembre 2016, 264 permis avaient été émis depuis le 1^{er} janvier 2016, pour une valeur déclarée de 6 274 895 \$. Les données comparatives pour l'année 2015 faisaient état de 274 permis émis pour une valeur déclarée de 9 373 640\$.

Le tableau ci-dessous illustre la répartition des permis émis en 2016 selon leurs types :

Type	Permis		
	Nombre émis	Valeur	Montant
ABATTAGE D'ARBRE	51	16 925.00	0.00
AGRANDISSEMENT	5	375 000.00	475.00
BÂTIMENTS ACCESSOIRES	21	194 950.00	665.00
CLOTURE / MURET / HAIE	22	58 690.00	440.00
DÉMOLITION	4	31 300.00	100.00
ENSEIGNE	3	2 450.00	120.00
NOUVELLE CONSTRUCTION D'HABITATION	15	4 186 000.00	5 350.00
OCCUPATION (USAGE)	10	0.00	250.00
OUVRAGE DANS LA RIVE	4	11 150.00	200.00
PISCINE	32	159 830.00	640.00
PROJET INTÉGRÉ	1	0.00	100.00
RÉNOVATION (balcon / patio/ galerie)	4	17 300.00	100.00
RÉNOVATION (RÉPARATION)	39	486 850.00	920.00
RÉNOVATION (TRANSFORMATION)	48	734 450.00	1 635.00
Lotissement	5	0.00	910.00
Totaux	264	6 274 895.00	11 905.00

15 nouvelles habitations ont été construites en 2016, créant ainsi 29 nouveaux logements. En 2015, 13 permis ont été émis pour la construction de nouvelles habitations pour totaliser 47 nouveaux logements.

En ce qui concerne les nouvelles constructions commerciales, aucun permis de construction n'a été émis en 2016. En 2015, 1 permis de construction a été émis pour la création d'un local.

D'autre part, le service d'urbanisme a émis 5 permis de lotissement en 2016. La majorité consiste à la création d'édifices en copropriété. Toutefois, 1 nouveau lot résulte de ces opérations cadastrales. En 2015, 8 permis ont été émis pour la création de 4 lots à construire.

Finalement, en vertu du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), le comité consultatif d'urbanisme a dû se prononcer sur 42 demandes de permis. De plus, les membres du CCU ont effectué des recommandations au conseil municipal sur 3 demandes de dérogation mineure.

Sécurité publique

Afin de sensibiliser les usagers de la route au respect des limites de vitesse, la Municipalité a fait l'acquisition d'un panneau indicateur de vitesse. Fonctionnant à l'énergie solaire et étant mobile, le panneau sera déployé à divers endroits de la municipalité.

Travaux publics

Des travaux de pavage ont été exécutés sur les rues des Ormes, des Bouleaux et des Érables. Une subvention de 77 000\$ a été accordée à la Municipalité pour l'amélioration de ces rues et cette subvention sera payée en trois (3) années (2016, 2017 et 2018).

Des travaux de pavage ont également été exécutés sur la rue Marcel-Dostie. Ces travaux qui avaient été entrepris en 2015 ont été complétés en 2016.

La Municipalité a signé une entente pour travaux conjoints avec le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports. En 2017 le Ministère prévoit effectuer des travaux de réaménagement de l'intersection de la route 338 et de la Montée du Comté. La Municipalité doit effectuer des travaux d'entretien de son réseau de distribution d'eau potable à l'intérieur du périmètre concerné par ces travaux. Ces deux projets seront coordonnés afin de les réaliser dans la même démarche.

Des travaux de canalisation d'une partie du fossé au parc de la rue de la Gazonnière ont été exécutés. La portion non canalisée a été sécurisée par une clôture.

Hygiène du milieu

La Municipalité s'est jointe à la table de concertation du Comité Zip du Haut-St-Laurent dont le mandat est d'étudier les facteurs qui ont contribué à l'accumulation d'algues et définir les pistes d'actions potentielles. Un mandat a été accordé pour modéliser les différentes actions possibles afin de réduire l'accumulation d'algues et de sédiments dans les différentes baies de la municipalité.

La Municipalité a mandaté des ingénieurs afin de procéder à des études concernant l'usine de filtration. En premier lieu pour augmenter la capacité, le remplacement de la prise d'eau brute et en second lieu pour régler la problématique de goût et d'odeurs de l'eau potable.

La réhabilitation du poste de pompage de la rue Sauvé a été complétée en 2016.

Dans le cadre des subventions provenant de la taxe sur l'essence, la Municipalité a mandaté des ingénieurs afin de procéder à une mise à jour du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout. Le dossier a été déposé au Ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire.

Loisirs

Dans le cadre des saines habitudes de vie, un jardin communautaire a été aménagé au parc Émile-Asselin. 12 jardinets ont été implantés en 2016. Suite à l'intérêt des résidents, la Municipalité prévoit en ajouter 12 autres en 2017.

Ayant pour but d'inciter les citoyens à embellir leur propriété, le concours « Maisons fleuries » a eu lieu pour une 2^e année consécutive.

Le phare de la municipalité a subi une cure de rajeunissement. Après avoir été restauré au niveau de la structure en 2015, il a été repeint en entier en 2016.

Lors de l'assemblée du mois de septembre un avis de motion a été donné afin de modifier le règlement # 167 concernant le contrôle des chiens, des chats et des autres animaux. La modification a pour but d'interdire la présence d'animaux sur une place publique lors d'une fête, d'un événement ou d'un rassemblement populaire. Les chiens d'assistance ne sont pas visés par cette mesure.

Parcs et terrains de jeux

L'aménagement du parc de la rue Bissonnette a été complété. Un module et des jeux pour enfants de 3 à 5 ans ainsi que des bancs et une table ont été installés. Grâce à une subvention du programme soutien à l'action bénévole, une plantation de 4 arbres y a eu lieu en octobre. Cette même subvention a servi à la plantation de 3 arbres face à l'hôtel de ville ainsi que 4 au parc Audrey.

Les travaux d'aménagement des jeux d'eau au parc Audrey ont été réalisés. La dalle de béton sera peinte au début de la saison 2017. Un aménagement paysager incluant du mobilier urbain sera réalisé en 2017.

La Municipalité a fait l'acquisition d'une parcelle de terrain afin d'y aménager un accès à la piste cyclable de la rue Terrasse St-Pierre à la hauteur de la rue Bazinet.

Centres communautaires

La toiture et les gouttières du bâtiment du 199 rue Principale (Édifice Laurier-Léger) ont été remplacées. Afin de préserver le caractère patrimonial de la bâtisse l'option de toiture métallique avec attaches dissimulées a été retenue.

F) LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE SUPÉRIEURE À 25 000 \$:

Je dépose, ici même ce soir, une liste de tous les contrats 2015-2016 comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Municipalité a conclus depuis le dernier discours de la mairesse. Cette liste indique pour chaque contrat le nom du contractant, le montant et l'objet du contrat. Ce dépôt de la liste est effectué conformément à l'article 955 du Code municipal.

G) LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET À VENIR ET UN APERÇU DE QUELQUES PROJETS POUR 2017 :

Nous avons démontré lors du dernier budget que notre administration est capable de répondre aux besoins d'une municipalité en pleine expansion. En 2017, nous poursuivrons nos actions pour une gestion responsable des fonds publics, et ce, en conservant notre objectif et nos efforts sur la rigueur, la transparence ainsi que sur la gestion optimale des ressources humaines et matérielles.

Les discussions entre les membres du conseil concernant l'élaboration du budget 2017 ont déjà débuté. Nous travaillerons à assurer l'équité et l'équilibre budgétaire pour l'ensemble des contribuables de la municipalité.

Le budget 2017 devra tenir compte de la capacité de payer des contribuables en fonction de la qualité des services auxquels ils ont droit tout en absorbant les coupures du gouvernement du Québec au niveau de certaines contributions de leur part. Entre autres, les investissements additionnels au niveau de la bibliothèque seront nécessaires afin de maintenir la qualité de service. Suite à l'augmentation de la population, l'entente avec le Réseau Biblio est modifiée.

Maintenir une taxation axée sur la tarification de services, donnant une meilleure compréhension du compte de taxes pour les contribuables, demeurera une priorité dans l'élaboration du budget 2016.

Il est important de maintenir des infrastructures durables et conformes aux normes en vigueur. Pour ce faire nous poursuivrons encore nos efforts dans ce sens.

Nous poursuivrons les démarches afin de compléter les travaux de nos réseaux d'aqueduc, d'égout et routier. Une demande en ce sens a été présentée au ministère afin de compléter le dernier tronçon de la rue Principale ainsi que diverses autres sections de rues qui doivent être améliorées visant toujours à bonifier la qualité de vie des citoyens.

Les projets qui devraient être poursuivis ou mis de l'avant sont les suivants :

- Le conseil municipal étudiera les aménagements à effectuer dans les divers parcs de la municipalité.
- Le comité d'embellissement guidera les actions d'aménagements paysagers des terrains municipaux. Les efforts seront maintenus afin de conserver et d'améliorer l'aspect visuel des propriétés municipales. Le concours « Maisons fleuries » est une incitation pour les Coteaulois, Coteauloises d'embellir leur résidence. Madame Lucie Charlebois renouvelle pour 2017 la subvention dans le cadre du projet de développement durable et à l'environnement afin de procéder à la plantation d'arbres dans différents parcs.
- La Municipalité procédera au remplacement des enseignes à l'entrée du Parc Emblème ainsi que celle en façade de l'hôtel de ville, toutes les deux défraîchies par les années.
- Poursuivre la mise en application du schéma de couverture de risque en incendie et continuer les investissements au service d'incendie afin d'augmenter la protection des personnes et des immeubles des citoyens.
- Le conseil municipal se penchera sur la vocation culturelle et communautaire de l'Édifice Laurier-Léger (Maison du patrimoine). L'utilisation de ce bâtiment historique devra être mise en valeur. Des options d'aménagement intérieur des locaux sont présentement à l'étude par les membres du conseil municipal.
- Travailler à la conservation de notre parc immobilier.
- La voie cyclable de la rue Principale devrait être reliée à la piste cyclable intermunicipale par la Montée du Comté jusqu'à Adrien-Rouleau à l'aide d'aménagements adaptés.
- La Municipalité des Coteaux travaille présentement avec la Ville de Coteau-du-Lac afin d'entreprendre des travaux majeurs aux installations communes de traitement des eaux usées.
- La Municipalité poursuivra ses efforts afin de conserver et de mettre en valeur la richesse patrimoniale du bâti Coteaulois. Grâce à un projet subventionné par la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain, un étudiant de l'UQAM poursuit des recherches sur les maisons de notre Municipalité ayant une fiche patrimoniale fournie par la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges. Plusieurs de ces maisons pourraient faire partie d'un circuit patrimonial.
- Un comité composé de résidents et de membres du conseil municipal travaille présentement à mettre en place une politique de l'arbre afin de vous le présenter en 2017.
- Le conseil municipal poursuivra ses pressions auprès des policiers responsables de la Sûreté du Québec afin d'améliorer la sécurité des usagers de la route. Les dépassements par la droite sur l'accotement de la Route 338, le respect des panneaux d'arrêt et la vitesse excessive sont les points majeurs à améliorer. Sur la rue de l'École près de l'école Léopold-Carrière, des actions ciblées seront demandées aux policiers afin de sensibiliser les automobilistes à la prudence et à la sécurité des jeunes.

H) RÉMUNÉRATION DU CONSEIL :

L'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux demande à la mairesse d'inclure dans le rapport annuel une mention des rémunérations et des allocations de dépenses des membres du conseil.

La mairesse reçoit une rémunération de 11 269.20 \$ et une allocation de dépenses de 5 634.60 \$ pour l'année 2016.

Chacun des conseillers reçoit une rémunération de 3 756.36 \$ et une allocation de dépenses de 1 878.24 \$ pour l'année 2016.

En terminant, je profite de l'occasion pour remercier sincèrement les membres du conseil municipal, la Direction générale, les directeurs des services municipaux ainsi que tous les employés pour la qualité de leur travail.

Je vous remercie pour votre confiance.

Denise Godin-Dostie, mairesse
Le 14 novembre 2016